



# Café ATTAC

**attac**

**Rouen Agglo**

22 bis rue Dumont d'Urville  
76000 Rouen

[correspondance@attac-rouen.org](mailto:correspondance@attac-rouen.org)

<https://276.site.attac.org>

**Protection de l'enfance et justice des mineurs :  
enfance en danger abandonnée,  
jeunesse en difficulté réprimée.**



**Avec la participation de Maria Ines,  
ancienne éducatrice à la Protection Judiciaire de la jeunesse  
et ancienne co-secrétaire nationale du SNPES-PJJ-FSU.**

**Jeudi 30 janvier 2025 – 19h00**

**La Maison Saint Sever**

**10-12 rue Saint Julien – 76100 Rouen**

**Organisé par Attac Rouen Agglo**

(Pot de solidarité offert et plan d'accès au dos)

Ne pas jeter sur la voie publique

Depuis quelque temps, les médias s'intéressent à la protection de l'enfance à l'occasion de faits divers racontant des situations de maltraitance d'enfants placés à l'Aide Sociale de l'Enfance. S'il existe une certaine prise de conscience dans l'opinion publique sur la pauvreté des politiques publiques à l'égard de l'enfance en danger, force est de constater que cela ne s'est toujours pas traduit par une véritable ambition politique concernant la cause de la protection de l'enfance.

Dans le même temps, les mineurs auteurs de délits font aussi régulièrement la une de la presse et l'objet d'instrumentalisations sécuritaires venant de tous les bords politiques. Ces adolescents, réduits à leurs actes ne sont plus considérés comme des adultes en devenir qu'il faut accompagner dans un chemin d'éducation avant de les réprimer. Et l'on oublie bien souvent que ces adolescents ont souvent été des enfants en danger.

Prévention, éducation, protection devraient être au cœur des politiques concernant l'enfance et la jeunesse car celles-ci constituent l'avenir d'un pays. Au lieu de cela ces missions de service public essentielles sont négligées ou dévoyées au nom de la réduction des coûts des services publics mais aussi d'idéologies réactionnaires qui choisissent la mise à l'écart de la jeunesse en difficulté plutôt que l'accompagnement éducatif.

Où en sont les services publics de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs, comment défendre ces missions ? Comment soutenir les professionnels de ces secteurs qui, malgré des conditions de travail très dégradées, luttent pour continuer à défendre les droits des enfants et l'émancipation de la jeunesse en difficulté ?

### Accès à la Maison Saint-Sever

10-12 rue Saint Julien – 76100 – Rouen (rive gauche)  
salle au 1er étage, accès par escalier extérieur ou avec ascenseur

- Accès et parking Centre Commercial Saint-Sever
- Bus F1 arrêt Place Saint-Sever
- Métro station Saint-Sever

